

2 Politique

Coopération Gabon-Maroc
Quatre accords signés !

Photo : Prince

La signature des accords a été précédée d'un tête-à-tête entre les deux hommes d'Etat.



Photo : Prince

Mme Fatima Merouan et Gabriel Tchango paraphant l'accord sur l'artisanat.

Jonas OSSOMBEY

Libreville/Gabon

Au deuxième jour de son séjour officiel au Gabon, le souverain chérifien, Mohammed VI, et son hôte, Ali Bongo Ondimba, ont présidé, hier, la cérémonie de signature des accords de coopération bilatérale, dont deux conventions. La santé, la formation et l'emploi, l'investissement humain, l'artisanat, sont les secteurs qui ont été au cœur de cette séance de travail importante qui a eu pour cadre le palais de la présidence de la République.



Photo : Prince

Echange de parapheurs entre le ministre gabonais de l'emploi, Simon Ntoutoume Emame, et un responsable marocain.



Photo : Prince

Le ministre de la Santé, Jean-Pierre Oyiba, déclinant les objectifs de la Stratégie d'investissement humain du Gabon.



Photo : Prince

La cérémonie a eu lieu à l'auditorium de la présidence de la République.

LA deuxième partie de la visite officielle du roi du Maroc, Mohammed VI, a donné lieu à la signature de quatre accords, dont deux conventions, de coopération bilatérale entre le Gabon et le Maroc. Une cérémonie qui a également été l'occasion de la présentation conjointe sur écran aux chefs d'Etat des actions réalisées en matière d'expertise relative à l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH), et la stratégie d'Investissement humain du Gabon (SIHG). En présence des deux hommes d'Etat et de nombreuses autorités marocaines et gabonaises, à l'auditorium de la présidence de la République. Les accords et conventions ont porté sur la santé, l'investissement humain, l'artisanat et l'économie sociale et solidaire, la formation et l'emploi. Pour la convention portant sur la prise en charge des enfants autistes et trisomiques, les signataires étaient le ministre marocain de l'Intérieur, Mohamed Hassad, et le ministre de la Santé, Jean-Pierre Oyiba. Tout comme les mêmes acteurs ont paraphé celle relative à la mise en place des unités d'hémodialyse.

La première convention a pour objet de mettre en place et d'assurer le fonctionnement des Centres de prise en charge et d'insertion des enfants vivant de l'autisme ou de la trisomie

sur l'ensemble du territoire national. Dans un premier temps, pour le lancement de cette coopération, quatre communes ont été retenues. A savoir Akanda, Lambaréné, Port-Gentil, et Makokou. A ce titre, le plan d'ouverture se traduit ainsi qu'il suit : deuxième semestre 2015, Akanda. A la même période, l'an prochain, le tour reviendra aux villes de Port-Gentil et de Lambaréné, et au premier semestre 2017, Makokou dans la province de l'Ogooué-Ivindo.

La seconde convention a pour mission de mettre en place des centres de dialyses de proximité et à taille humaine et en assurer le fonctionnement régulier dans les différentes provinces du Gabon. A cet effet, quatre communes ont été retenues

à savoir, Franceville, Mouila, Port-Gentil et Oyem. Le plan d'ouverture obéit aux mêmes critères que ceux de la première convention.

Il s'agit d'un protocole d'accord de coopération entre l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail dudit royaume, l'Agence marocaine de coopération internationale et son pendant gabonais. Ce se sont Simon Ntoutoume Emame, le ministre du Travail, et certains responsables marocains tels que Larbi Bencheikh (OFPTT) et le directeur général de l'Agence de Coopération, Abderrahim Kadmiri qui en ont été les signataires.

Il apportera un appui au Gabon en ingénierie de formation initiale, l'accueil en

formation initiale de 60 stagiaires gabonais à partir de la rentrée 2015-2016, afin d'y suivre des formations, préalablement définies au Gabon.

MEMORENDUM

L'Agence marocaine de coopération internationale, de son côté, accordera des bourses d'études aux jeunes stagiaires gabonais en ingénierie, la formation et le perfectionnement du personnel formateur dans les filières prioritaires et autres. Là aussi, un comité de suivi a déjà été mis en place.

Sans compter le mémorandum d'Entente en matière d'artisanat et d'économie sociale et solidaire, dont les parapheurs ont été Mme Fatima Merouan, et le ministre gabonais du Com-

merce et des Petites et Moyennes entreprises, de l'Artisanat, Gabriel Tchango. Ce Mémorandum institue une coopération dans les domaines ayant trait à l'assistance technique, à la promotion, au partenariat et au renforcement de capacités.

En plus, l'encouragement des exportations et de la commercialisation des produits de l'économie sociale et solidaire dans les deux pays. Ainsi que l'invitation et la facilitation de la participation des artisans et des opérateurs de l'économie sociale et solidaire aux manifestations commerciales et promotionnelles organisées entre Libreville et Rabat. Un comité mixte chargé du suivi de la mise en œuvre du Mémorandum est institué.

Activités présidentielles

Un émissaire de Paul Biya au palais



Photo : GR Mouniemou

J.O.

Libreville/Gabon

LE chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, a reçu, hier, le ministre camerounais de l'Eau et de l'Énergie, Basile Atangana Kouna, porteur d'un message de son président, Paul Biya. Au cours de cet entretien, il a, sans nul doute, été question de la présidence gabonaise de la CEEAC dont une mission sera de mettre en place une stratégie commune des pays de la sous-région pour faire face aux violences du groupe terroriste nigérian, Boko Haram. Lequel sévit durement dans l'extrême nord Cameroun et au Tchad notamment. D'autres sujets d'intérêt commun n'auront pas manqué d'être abordés par le président de la République et l'envoyé spécial du numéro un camerounais.

D'ailleurs, en première phase de cette cérémonie, le ministre marocain de l'Intérieur, Mohamed Hassad a fait un exposé sur les actions relatives à la présentation de l'INDH. Une instance marocaine en charge du développement humain dans le royaume chérifien et ailleurs sur le continent. Lancé en 2005, c'est un modèle de coopération qui a permis la mobilisation de certaines équipes techniques. Des réalisations tangibles, en dix ans, qui se traduisent avec un taux de réussite en zone rurale de 50%, 7432 projets sur le plan agricole, 5238 projets et réalisations dans le sport. Résumant la Stratégie d'investissement humain du Gabon (SIHG), Jean-Pierre Oyiba est revenu sur les grandes dates de sa mise en place. Ainsi que les grandes réalisations de celui-ci, à travers, une gouvernance instituée et adoptée, des allocations familiales de plus de 5 milliards de francs, l'ouverture de 9 bureaux provinciaux, la signature de la Convention du Pack branchement et l'analyse de l'habitat dans certaines localités du pays.